



Où recharger vos cartes Moda Pass' ?

- En adressant votre règlement par correspondance à
ULYS - BP 31332 - 45002 ORLÉANS Cedex 1
- Directement auprès des **conducteurs**
- Sur le site internet **www.uly-loiret.com**
- Dans les points de vente Ulys les plus proches

► Gien

Agence de Voyages DARBIER
18 avenue du Maréchal Leclerc

**Profitez de nos abonnements
pour voyager à prix réduit.**

www.uly-loiret.com

ULYS
BP 31222 - 45002 Orléans Cedex 1

N°Vert 0 800 00 45 00

Appel gratuit depuis un poste fixe

Conseil
Général
le Loiret

2 Viglain → Gien

NUMÉRO DE VOYAGE	2	8	4	6
JOURS DE CIRCULATION	LMMeJV	S	Me	V
PERIODICITE	1	1	2	2
NOTES A CONSULTER		☎	☎	☎

CIRCULE EN PÉRIODE ESTIVALE		NON	NON	OUI	NON
VIGLAIN	Mairie	6.30	6.30	8.20	13.20
ISDES	Eglise	6.38	6.38	8.25	13.25
VILLEMURLIN	Eglise	6.47	6.47	8.35	13.35
CERDON	Place du Bourg	6.55	6.55	8.45	13.45
CERDON	La Presle	7.00	7.00	8.48	13.48
ST FLORENT LE JEUNE	Mairie	7.10	7.10	8.55	13.55
ST GONDON	Mairie	7.15	7.15	9.00	14.00
GIEIN	Place St Louis	7.25	7.25	9.10	14.10
GIEIN	Lycées	7.30	7.30	9.15	14.15

Jours de circulation

SEM	Circule du lundi au samedi (sauf jours fériés)
V	Circule les vendredis (sauf jours fériés)
Me	Circule les mercredis (sauf jours fériés)
S	Circule les samedis (sauf jours fériés)

Calendrier des périodicités 2011/2012

Période scolaire à compter du lundi 5 septembre 2011

Période vacances scolaires :

- du dimanche 23 octobre au mardi 1^{er} novembre 2011 inclus (Toussaint)
- du dimanche 18 décembre 2011 au lundi 2 janvier 2012 inclus (Noël)
- du dimanche 26 février au dimanche 11 mars 2012 inclus (Hiver)
- du dimanche 22 avril au dimanche 6 mai 2012 inclus (Printemps)
- du jeudi 17 mai au dimanche 20 mai 2012 inclus (Pont de l'Ascension)

Période estivale à compter du jeudi 5 juillet 2012

Périodicité

- 1 Circule uniquement en période scolaire
- 2 Circule uniquement en période vacances scolaires

Notes à consulter

- ☎ Ulys à la Demande, réservation au 0 800 00 45 00 jusqu'à la veille du voyage avant 12h00. (exemple : réservation jusqu'au lundi midi pour les voyages du mardi).



ligne
2

Gien
Viglain

Horaires valables du
30 janvier au 2 septembre 2012 inclus

Transporter en toute sérénité
www.uly-loiret.com

Conseil
Général
le Loiret

2 Gien → Viglain

NUMÉRO DE VOYAGE	5	3	9	7	1
JOURS DE CIRCULATION	Me	Me	S	V	LMJV
PERIODICITE	2	1	1	2	1
NOTES A CONSULTER					

CIRCULE EN PERIODE ESTIVALE		OUI	NON	NON	NON	NON
GIEN	lycées	11.30	12.15	12.15	17.30	17.35
GIEN	Place Leclerc	11.33	12.18	12.18	17.33	17.38
ST GONDON	Mairie	11.40	12.30	12.30	17.40	17.45
ST FLORENT LE JEUNE	Mairie	11.45	12.35	12.35	17.45	17.50
CERDON	La Presle	11.52	12.42	12.42	17.52	17.57
CERDON	Place de l'Eglise	11.55	12.45	12.45	17.55	18.08
VILLEMURLIN	Eglise	12.05	12.55	12.55	18.05	18.13
ISDES	Eglise	12.15	13.05	13.05	18.15	18.22
VIGLAIN	Mairie	12.20	13.15	13.15	18.20	18.35

Horaires valables du 30 janvier au 2 septembre 2012 inclus.
Nos horaires sont donnés à titre indicatif et dépendent des aléas de la circulation.

Numéro de voyage circulant selon le niveau de perturbations

N° Ligne	Normal	orange	rouge	marron	noir
2	tous	1	1	1	aucun
		2	2	2	
		3	3	3	

Jours de circulation

- Me Circule les mercredis (sauf jours fériés)
- S Circule les samedis (sauf jours fériés)
- LMJV Circule les lundis, mardis, jeudis et vendredis (sauf jours fériés)
- V Circule les vendredis (sauf jours fériés)

Calendrier des périodicités 2011/2012

Période scolaire à compter du lundi 5 septembre 2011
Période vacances scolaires :

- du dimanche 23 octobre au mardi 1^{er} novembre 2011 inclus (Toussaint)
- du dimanche 18 décembre 2011 au lundi 2 janvier 2012 inclus (Noël)
- du dimanche 26 février au dimanche 11 mars 2012 inclus (Hiver)
- du dimanche 22 avril au dimanche 6 mai 2012 inclus (Printemps)
- du jeudi 17 mai au dimanche 20 mai 2012 inclus (Pont de l'Ascension)

Période estivale à compter du jeudi 5 juillet 2012

Périodicité

- 1 Circule uniquement en période scolaire
- 2 Circule uniquement en période vacances scolaires

Notes à consulter

- Ulys à la Demande, réservation au 0 800 00 45 00 jusqu'à la veille du voyage avant 12h00.
(exemple : réservation jusqu'au lundi midi pour les voyages du mardi).

Service minimum garanti

Dans le cadre de la loi sur le dialogue social et le service minimum garanti, nous proposons un plan de transport définissant 4 critères détaillés ci-dessous selon le niveau de perturbation :

Niveau orange

Dans ce cas, nous nous engageons à assurer au moins 1 aller-retour par jour sur les lignes régulières en empruntant les axes routiers principaux.

Selon les conditions de circulation rencontrées et en fonction d'arrêtés préfectoraux, certaines lignes peuvent ne pas être assurées.

Niveau rouge

Seront assurés, les voyages de lignes régulières à vocation scolaire (en priorité la desserte des collèges et lycées) et pour les voyageurs commerciaux, 1 à 2 aller-retour par jour.

Les moyens mis en place pour un horaire peuvent être multiples (doublage, triplage, ...).

Niveau marron

Ne seront assurés que les voyages de lignes régulières à vocation scolaire (en priorité la desserte des collèges et lycées).

Les moyens mis en place pour un horaire peuvent être multiples (doublage, triplage, ...).

Niveau noir

Aucun service de ligne régulière ne peut être assuré ; rien ne roule.